

MOTIONS.

29.—Sur proposition de M. l'éch. LETOURNEAU, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de faire faire à la journée le pavage de la rue Saint-Antoine, entre l'avenue Atwater et la rue De Courcelles, ainsi que celui de la rue St-Rémi, et que le Bureau des Commissaires soit autorisé à faire exécuter ces travaux.

30.—Sur proposition de M. l'éch. TURCOT, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de dire s'il est permis d'établir des salles de vues animées sur l'avenue du Parc, entre les avenues Mont-Royal et Van Horne.

31.—Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié d'étudier la question de savoir s'il serait opportun de faire l'acquisition, à l'amiable ou par expropriation, de la propriété de M. Louis Caty, située à l'Ouest de l'Asile St-Jean de Dieu, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame Est.

32.—M. l'éch. LAVERGNE, appuyé par M. l'éch. DENIS.

Propose: Attendu qu'il n'y a pas de ligne de tramways directe entre le centre de la Ville et le quartier Rosemont, il est

Résolu: De prier le Bureau des Commissaires de prendre en considération l'opportunité de changer la route de la rue Frontenac afin que les tramways de ladite route, au lieu d'arrêter au coin des rues Notre-Dame et Frontenac, continuent jusqu'à l'église Notre-Dame, retournant à leur point de départ, savoir à la rue Masson.

33.—Sur proposition de M. l'éch. DUBOIS, appuyée par M. l'éch. BARBEAU, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de voter le crédit nécessaire pour paver en asphalté la rue St-Patrice et le Boulevard Monk, afin de donner du travail aux journaliers qui résident dans les quartiers où ces voies publiques sont situées.

34.—Sur proposition de M. l'éch. ELIE, appuyée par M. l'éch. BARBEAU, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de faire exécuter à la journée les travaux de pavage des rues Coleraines et Mullins, pour lesquels des crédits ont déjà été votés, et que le Bureau des Commissaires soit autorisé à ce faire.

35.—Sur proposition de M. l'éch. HOULE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de faire exécuter à la journée les travaux de pavage des rues Garnier, DeLaroche, St-Hubert, St-Valier et Christophe Colomb, pour lesquels des crédits ont déjà été votés, et que le Bureau des Commissaires soit autorisé à ce faire.

AVIS DE MOTION.

36.—De M. l'échevin Larivière, à l'effet de nommer une Commission Spéciale pour considérer la situation financière de la Ville.

ORDRE DU JOUR.

37.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, pour obtenir l'autorisation d'opérer le virement d'une somme de \$10,800 pour le Département de la Voirie.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit amendé en en retranchant l'item "Contingent, \$2,000", et qu'ainsi amendé, ledit rapport

MOTIONS.

29.—On motion of Ald. LETOURNEAU, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to do by day's work the paving of St. Antoine street, between Atwater and de Courcelles streets, as well as St. Remi street, and that the Board of Commissioners be authorized to do so.

30.—On motion of Ald. TURCOT, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That the Law Department be requested to inform the Council if moving picture establishments may be allowed on Park avenue, between Mount Royal and Van Horne avenues.

31.—On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to consider the advisability of acquiring by amicable arrangement or by expropriation, the property of Mr. Louis Caty, situated west of St. Jean de Dieu Asylum, for the widening of Notre Dame street East.

32.—Ald. LAVERGNE moved, seconded by Ald. DENIS,

Whereas there is no direct street car line between the centre of the City and Rosemont Ward, it was

Resolved: To request the Board of Commissioners to consider the advisability of changing the Frontenac street route, in order that the cars on said route, instead of stopping at the corner of Notre Dame and Frontenac streets, shall continue as far as Notre Dame Church, returning to their point of departure, namely Masson street.

33.—On motion of Ald. DUBOIS, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to vote the necessary appropriation to pave with asphalt St. Patrick street and Monk Boulevard, in order to give work to the laborers residing in the wards where these thoroughfares are situated.

34.—On motion of Ald. ELIE, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to execute by day's work the paving of Coleraine and Mullins streets for which appropriations have already been voted, and that the Board of Commissioners be authorized so to do.

35.—On motion of Ald. HOULE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to execute by day's work the paving of Garnier, DeLaroche, St. Hubert, St. Valier and Christophe Colomb streets for which appropriations have already been voted, and that the Board of Commissioners be authorized so to do.

NOTICE OF MOTION.

36.—By Ald. Larivière, to appoint a Special Committee to consider the financial position of the City.

ORDER OF THE DAY.

37.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to vary \$10,800 for the Road Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be amended by striking therefrom the item "Contingent, \$2,000", and that, so